

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF
en date du 23 février 2016**

Convocation en date du 16 février 2016

L'an deux mil seize, le vingt trois février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

Etaient présents : Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mme Isabelle DUMAZET, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Véronique MOUSSY, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Eric PANDREAU, Mme Anne Marie DEFAY, Mr Patrick HENRIOT, Mme Hélène CONDUCTIER, Mme Nadine ROCHE, Mr Olivier BERAUD, Mme Anne GAUTHERON ; Mme Sonia DOS REIS ; Mme Annick RAMBOT, Jacques GUILBOT

Absents représentés :

- : Mme Joëlle CHABERT pouvoir donné à Mme Véronique MOUSSY

Absents excusés : Mr Daniel BLANC, Mr Camille SCHLITTER

Secrétaire de séance : Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 12 janvier 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – PROGRAMME VOIRIE 2015 – PLACE DU CIMETIERE : ATTRIBUTION MARCHES DE TRAVAUX :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'appel d'offre concernant la Voirie 2015 et la place du Cimetière qui s'est clôturé le 8 janvier 2016.
Ce marché comprend 2 lots : lot n°1 Voirie et lot n°2 : Espaces Verts

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que quatre entreprises ont répondu au lot n°1 et deux au lot n°2.

Le rapport d'analyse du maître d'œuvre établit qu'après négociation, les offres les mieux disantes au vu des critères techniques et financiers qui sont également les moins disantes émanent :

- De l'entreprise MOUTOT pour le lot n°1 Voirie avec un prix de 44 085.50 € HT
- de l'entreprise PILAT ESPACES VERTS pour le lot n°2 espaces verts avec un prix de 5 712.00 € HT.
-

Après avoir donné lecture du rapport d'analyse des offres, le Conseil Municipal, unanime, décide d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

- * Lot 1 – Voirie – Entreprise MOUTOT 44 085.50 € HT
- * Lot 2 – Espaces Verts – Entreprise PILAT ESPACES VERTS : 5 712.00 € HT

II – PROGRAMME DE VOIRIE 2016 : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le programme voirie 2016 modifié:

1)	Passage de la Donzelle	8 950.00 €
2)	Route de Chezenas – 1 ^{ère} partie	42 025.00 €

Le montant total de ces travaux est estimé à 50 975.00 € HT, soit 61 170.00 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* APPROUVE le programme de voirie 2016 présenté, pour un montant de 50 975 € HT qui pourra faire l'objet de modifications ultérieures en fonction des degrés d'urgence

* SOLLICITE le Département de la Loire pour l'attribution d'une subvention au titre de la « Voirie communale et rurale ».

III – SIEL : TRAVAUX D'ECLAIRAGE

Monsieur Patrick HENRIOT fait part au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer des travaux de mise en conformité des armoires électriques et qu'il serait souhaitable de réaliser des travaux de maillage.

La participation de la commune s'élève à 16 315 € HT.

Par transfert de compétence de la commune, le Siel aura la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Le Conseil unanime :

- Prend acte que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux « Diagnostic Eclairage»
-
- Approuve le montant des travaux de 16 315.00 € HT
- Décide d'amortir ce fonds de concours en 15 ans.

IV – DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différents projets d'aménagement pour l'année 2016.

La commune de Saint Pierre de bœuf peut prétendre à une aide de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qu'une demande à la dotation de soutien à l'investissement public local soit sollicitée pour :

- l'aménagement des locaux des services techniques pour un montant de 7 516.00 €
- la réfection de la toiture de la garderie périscolaire pour un montant de 12 616.00 €
- l'aménagement de la place du Sioult pour un montant de 50 908.00 €
- l'aménagement de la place de l'Eglise pour un montant de 32 167.00 €

Le conseil Municipal, unanime, approuve les demandes de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour l'aménagement des locaux des services techniques, la réfection de la toiture de la garderie, l'aménagement de la place du Sioult ainsi que l'aménagement de la place de l'Eglise.

V – PERSONNEL COMMUNAL : DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 26 janvier 2016,

Le Maire propose à l'assemblée fixer un taux à 100 % pour tous les avancements de grade dans tous cadres d'emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de fixer un taux à 100% pour tous les avancements de grade dans tous les cadres d'emplois

VI – SUBVENTION:

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une subvention exceptionnelle de 350 € à l'Association Comité des fêtes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 350 € à l'association Comité des fêtes

VII – REVISION LOYER DU BUREAU DE LA POSTE

Il est procédé à la révision annuelle du loyer commercial du bureau de la Poste en fonction de la variation de l'Indice du Coût à la Construction publié par l'INSEE (3ème trimestre 2015), ce qui porte le montant du loyer à 1 694.69 €/an.

Le Conseil Municipal unanime donne son accord pour pratiquer cette révision de loyer

VIII – REVISION LOYER GARAGE :

Le Maire propose au Conseil Municipal le tarif suivant concernant la location du garage communal dans la cour de l'immeuble de la Poste.

Variation annuelle (indice de référence des loyers – 4^{ème} trimestre 2015) : - 0.01 %

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le prix de la location à 42.78 €/mois du fait de la stabilité de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2015.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le maintien du loyer du garage.

IX – DIVERS :

✓ Monsieur Olivier BERAUD présente au Conseil Municipal un devis de la direction services-courrier-colis Loire Vallée du Rhône(La Poste) pour une aide à la dénomination et numérotation des voies communales non répertoriées sur Chézenas, pour un montant de 1 578.62 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, 16 pour et 1 abstention, approuve le devis pour un montant de 1578.62 € HT

✓ Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mr Sébastien BIETRIX est le nouveau responsable du camping de la Lône.

✓ Monsieur Pierre-Marie CHEVAL expose au Conseil Municipal les différentes propositions d'aménagements urbains prévus pour l'aménagement de la place de la Mairie et parvis de l'Eglise :

- Côté nord de l'Eglise : suspension florales
- Parvis de l'Eglise : potelets et chaînette (démontable côté nord), bancs en granit et arbustes
- Place de la Mairie : différentes jardinières mobiles, abri-bus, potelets avec chaînettes (démontables) sur places de parking, ensemble jardinières avec bancs, arbres,...

Coût total estimé : 13 558 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
23-02-2016-1	Programme voirie 2015 – Place du cimetière : Attribution de marché
23-02-2016-2	Programme de voirie communale et rurale 2016- Approbation du projet de demande de subvention – Annule et remplace délibération n°22-09-2015-6
23-02-2016-3	Maillage et mise en conformité des armoires

	d'éclairage public
23-02-2016-4	Aménagement locaux des services techniques : demande de subvention dotation de soutien à l'investissement public local
23-02-2016-5	Aménagement de la Place de l'Eglise : demande de subvention dotation de soutien à l'investissement public local
23-02-2016-6	Aménagement de la Place du Sioult : demande de subvention dotation de soutien à l'investissement public local
23-02-2016-7	Réfection de la toiture de la garderie périscolaire : demande de subvention dotation de soutien à l'investissement public local
23-02-2016-8	Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
23-02-2016-9	Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes
23-02-2016-10	Révision du loyer du bureau de la Poste
23-02-2016-11	Révision loyer Garage de la Poste à Mr BERARD Louis
23-02-2016-12 -	Aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies communales - Chézenas

La secrétaire de Séance
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire
Serge RAULT